



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gouvernement

Question écrite n° 73461

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la mise en oeuvre du décret n° 2009-853 du 8 juillet 2009 relatif aux attributions déléguées au secrétaire d'État à la justice. En effet, le secrétaire d'État a récemment déclaré lors d'un entretien télévisé qu'il n'avait pas d'attribution ministérielle précise et que « la situation ne peut pas s'éterniser ». Elle lui demande donc de lui indiquer quand seront définies les attributions du secrétaire d'État à la justice.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73461

Rubrique : État

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 2010, page 2581

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)